

Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe Cycle d'Evaluation 2019-2020

Rapport d'expert

« ROUTES DE L'OLIVIER »

Maria Gravari-Barbas
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



**Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert indépendant sont celles de l'auteur, et n'engagent en rien l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe.*

TABLE DES MATIÈRES

1. Sommaire Exécutif (1 page)
2. Introduction (1 page)
3. Corps de l'évaluation (10-12 pages)
 - 3.1 Thème de l'itinéraire culturel
 - 3.2 Liste des priorités d'action
 - 3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement ;
 - 3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen ;
 - 3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens ;
 - 3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts ;
 - 3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable.
 - 3.3 Réseau de l'itinéraire culturel
 - 3.3.1 Extension du réseau depuis la dernière évaluation
 - 3.3.2 Extension du réseau dans les trois années à venir
 - 3.4 Outils de communication
 - 3.4.1 Respect des Directives liées à l'utilisation du logo « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe »
4. Conclusions et recommandations (2 pages)
5. Liste des références
6. Annexe 1 : Programme de visite de terrain
7. Annexe 2 : Liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert

1. Directives du Sommaire Exécutif

L'analyse des performances récentes du réseau, en réponse essentiellement aux remarques faites le 26 juin 2019 dans la lettre de Mme Birgitta RINGBECK, Présidente du Conseil de Direction, Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe montre les réelles avancées qui ont pu être accomplies au cours des derniers mois.

L'évaluatrice a pris en compte dans son évaluation le fait que celle-ci n'intervient que quelques mois après la réception des recommandations ci-dessus et seulement un an après l'évaluation précédente.

L'évaluatrice tient toutefois à préciser que :

- i) Les efforts nécessitent d'être consolidés au cours des prochains mois et années. La situation est fragile sur plusieurs points, en particulier la consolidation de la Route et des partenariats et leur réelle implication, ainsi que la mise en place de la nouvelle gouvernance.
- ii) Des efforts doivent également être faits en termes de transparence, notamment en ce qui concerne le réseau des partenaires
- iii) Il est également nécessaire (dans le but de transparence mentionné ci-dessus, mais aussi par une meilleure valorisation, visibilité et communication des projets de la route) de mettre en place un système très rigoureux de reporting pour toutes les activités du réseau. La route est très défailante actuellement en termes de bilan.

2. Introduction

La Fondation Culturelle la Route de l'Olivier a été fondée en 2003. La Route de l'Olivier a été certifiée Route culturelle du Conseil de l'Europe en 2005. Selon les statuts révisés de la Fondation « Les Routes de l'Olivier » (2019), qui est la tête du réseau, les missions principales de la Fondation sont :

- 1. promouvoir la symbolique de l'olivier et son patrimoine culturel matériel et immatériel, élément de liaison entre l'Europe et la Méditerranée depuis la préhistoire et partie intégrante du patrimoine culturel du sud de l'Europe*
- 2. contribuer au développement durable et intégré des régions oléicoles, par le biais de propositions innovantes en matière de tourisme thématique et culturel*
- 3. promouvoir, au niveau international, les bienfaits historiquement prouvés des produits oléicoles et le rôle de l'olivier dans les arts, les coutumes, les traditions et l'évolution des communautés et des économies locales depuis l'Antiquité.*
- 4. valoriser et faire connaître au niveau international la Méditerranée et la nutrition grecque, au moyen d'idées novatrices et durables, et promouvoir la Méditerranée en tant que destination gastronomique*
- 5. participer à la formulation et à la mise en œuvre de propositions innovantes de tourisme culturel pour tous les groupes cibles, en coopération avec les acteurs et les parties prenantes du tourisme, au profit du développement durable local.*
- 6. contribuer à la diffusion du savoir-faire connexe par le biais de programmes éducatifs et d'activités d'information*
- 7. renforcer le dialogue interculturel, au profit du développement durable local dans la région euro-méditerranéenne au sens large.*

Telles qu'elles sont définies, les missions principales de la Fondation mettent en valeur un patrimoine profondément européen, l'olivier, et les valeurs que symbolise cet arbre : un patrimoine à la fois tangible et intangible, porteur d'un message de paix et de dialogue interculturel ; les valeurs de l'unité paysagère méditerranéenne ; les valeurs humaines incarnées par le labeur des populations méditerranéennes qui ont tiré de cet arbre, depuis l'antiquité, leurs moyens de subsistance.

Le bien-fondé d'une Route de l'Olivier parmi les routes du Conseil de l'Europe est évident. Il n'a pas été mis en cause par les évaluations précédentes. Toutefois, les évaluations menées en 2015 et 2018 ont pointé plusieurs défaillances en termes de fonctionnement et de pilotage de la Route ainsi qu'en termes de mise en place et de rayonnement des actions implémentées.

L'évaluation de la Route menée en 2015 par Giuseppe Settani n'a pas pu reposer sur un ensemble de documents nécessaires qui auraient dû être fournis par la Fondation (par exemple la liste des contacts des membres effectifs). L'évaluation soulignait un ensemble de défaillances telles que la non-implication du Comité Scientifique et de ses membres dans la définition et le développement de la stratégie de la thématique de la Route ; une implication opérationnelle défailante de l'ensemble des pays et membres ; ainsi que la non-conformité avec la résolution CM/Res(2013)67. Le rapport concluait sur le fait que la performance de la Route de l'Olivier n'était pas conforme avec les critères de certification.

L'évaluation menée en 2018 par Pierre Frustier a certes constaté plusieurs améliorations faites au cours des années précédentes. Mais elle a conclu sur le fait que l'itinéraire ne répondait qu'imparfaitement aux critères de certification. Elle a par conséquent proposé de maintenir la certification mais de demander à la Route de l'Olivier de faire des changements profonds.

Sur la base des évaluations des périodes précédentes, une évaluation exceptionnelle été demandé en 2019-2020 dont fait état le présent texte. L'évaluation a eu lieu le 31 janvier et le 1^{er} février 2020 (*voir programme de la visite*).

Elle a tenu compte les dernières modifications en termes de gouvernance mis en place par le réseau.

L'analyse des performances récentes du réseau, en réponse essentiellement aux remarques faites le 26 juin 2019 dans la lettre de Mme Birgitta RINGBECK, Présidente du Conseil de Direction, Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe :

- Mettre en place une gouvernance tournante et favoriser l'émergence de groupes nationaux capables de stimuler leurs territoires respectifs.
- Intensifier la promotion de l'itinéraire et le recrutement d'acteurs dans la région adriatique et ionienne.
- Renforcer les liens avec les membres et leur permettre de mettre pleinement en œuvre la liste des actions prioritaires des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.
- Renouveler le comité scientifique avec des acteurs académiques en exercice qui peuvent investir dans des projets de recherche, répondre à des appels à propositions, organiser des séminaires ou des conférences et publier leurs travaux.
- Innover dans le développement des activités liées aux cinq domaines d'action prioritaires.
- Mettre en place des circuits locaux pédestres ou cyclistes entre les différents membres du réseau européen qui favorisent le "tourisme lent" plutôt que les carburants fossiles.
- Améliorer l'utilisation des outils numériques.

montre les réelles avancées qui ont pu être accomplies au cours des derniers mois.

L'évaluatrice a pris en compte dans son évaluation le fait que celle-ci n'intervient que quelques mois après la réception des recommandations ci-dessus et seulement un an après l'évaluation précédente.

L'évaluatrice tient toutefois à préciser que :

- iv) Les efforts nécessitent d'être consolidés au cours des prochains mois et années. La situation est fragile sur plusieurs points, en particulier la consolidation de la Route et des partenariats et leur réelle implication, ainsi que la mise en place de la nouvelle gouvernance.
- v) Des efforts doivent également être faits en termes de transparence, notamment en ce qui concerne le réseau des partenaires
- vi) Il est également nécessaire (dans le but de transparence mentionné ci-dessus, mais aussi par une meilleure valorisation, visibilité et communication des projets de la route) de mettre en place un système très rigoureux de reporting pour toutes les activités du réseau. La route est très défailante actuellement en termes de bilan.

3. Corps de l'évaluation

3.1. Thème de la Route

Le thème de la Route de l'Olivier représente incontestablement une valeur commune européenne (historique, culturelle et patrimoniale dans plusieurs pays européens). Il offre, *a priori*, une excellente base pour des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes, pour des activités innovantes, et pour le développement de produits de tourisme culturel.

Par ailleurs, le thème a été étudié largement par des universitaires et experts de différentes régions d'Europe. Une bibliographie particulièrement extensive existe sur le rôle de l'Olivier en tant qu'élément paysager majeur et structurant du pourtour méditerranéen, et en tant que marqueur patrimonial des valeurs européennes. Un nombre également très conséquent de travaux focalisent sur le rôle de l'Olivier et de ses produits dans l'alimentation des populations méditerranéennes et le rôle qu'il peut en jouer en tant qu'élément fédérateur et identitaire.

L'analyse plus précise des actions de l'Itinéraire Culturel de l'Olivier montre que plusieurs actions relatives à des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes, pour des activités innovantes, et pour le développement de produits de tourisme culturel ont été mises en place. Alors qu'elles doivent être soulignées et encouragées, il apparaît que la Route de l'Olivier peut (et doit) aller bien plus loin dans leur implémentation.

3.2. Liste des priorités d'action

Plusieurs actions sont mentionnées dans une annexe volumineuse (annexe 4) de 114 pages. Centaines d'actions (telles que la « *Charte de la Civilisation et du Patrimoine Culturel de l'Olivier partie intégrante du patrimoine culturel européen* », ou bien la Bibliothèque virtuelle de l'Olivier) sont fondamentales pour le développement et la légitimité scientifique du réseau. Or, faute d'éléments suffisants il est difficile d'évaluer leur portée effective qualitativement et quantitativement. Ainsi, pour certaines activités telles que le diagnostic territorial sur l'« *Economie circulaire dans les terres d'Olivier. Diagnostic et propositions* », activité déroulée en 2018, le nombre des participants est « à définir ».

L'annexe 4 fait état de 12 actions pour la coopération dans la recherche et le développement qui sont toutes *a priori* d'un très grand intérêt - telles par exemple celles en rapport avec l'accueil des immigrés. Or, l'implication du Conseil scientifique dans la conception, le suivi et la valorisation (scientifique, pédagogique, communicationnelle) de ces actions n'est pas mentionnée.

De façon générale, il est fortement conseillé d'améliorer le *reporting* des actions du réseau (avec, par exemple, une fiche par action permettant d'une part de garder la trace de cette activité pour les archives de la Fondation et d'autre part de fournir le matériau nécessaire à leur évaluation. A ce titre, les photos *non légendées* de l'annexe 4 ne sont pas utiles, voire sont contre-productives.

Les évaluations précédentes mentionnaient le manque de bilan des activités réalisées. Force est de constater que cette défaillance persiste encore. Il en va pourtant de la légitimité et de la crédibilité du réseau.

3.2.1 Coopération en recherche et développement

Le Conseil scientifique a été renouvelé en Septembre 2019. Il est ainsi beaucoup trop tôt pour en juger les actions. Les CR des réunions précédentes montrent que la participation des membres du CS était faible (3 à 4 membres ont participé aux réunions du CS en 2017 et 2018) comparativement aux membres invités et à l'importance du bureau de la Fondation et du directeur exécutif. Il est très fortement espéré que la participation soit plus importante et plus structurante dans les mois à venir.

L'ancien CS comportait 7 membres de 5 pays. Le nouveau comprend 13 membres de 10 pays représentés (3 membres français ; 1 portugais ; 1 libanais ; 1 marocain ; 1 albanais ; 2 grecs ; 1 slovène ; 1 italien ; 1 tunisien ; 1 espagnol), ce qui est très positif. Seuls 3 membres de l'ancien CS font partie du nouveau.

Le nouveau CS instaure 3 catégories de membres : Les universitaires en poste ; Les jeunes professionnels/doctorants ; Les membres honorifiques. L'annexe ne permet pas de voir à quelles catégories appartiennent chacun des membres actuels. Il convient de le préciser.

Le renouvellement du CS est positif, mais il convient de rappeler que celui-ci doit jouer un rôle effectif, actif et impulsant. Or, celui-ci ne s'est pas encore réuni et il n'y a pas, au jour de la rédaction du présent rapport, de date prévue pour une prochaine réunion (en présentiel ou par Skype). Il est très urgent de prévoir, 4 mois après son installation, les réunions nécessaires à son implication effective. Par ailleurs, faute de réunion d'installation du CS, celui n'a pas encore de président.

Il est vivement espéré que le Comité Scientifique mettra en place certaines actions évoquées dans le CR des réunions précédentes, telles que la collaboration avec des programmes de formation.

Le projet de la e-bibliothèque, dispositif scientifique essentiel de la Route, ne semble pas progresser. Il est clair qu'il est nécessaire d'avoir à ce stade une expertise sur la numérisation des documents et leur indexation. Ces compétences n'existent pas en interne à la Fondation. Il convient ainsi de réfléchir sérieusement aux moyens possibles pour mener à bien ce projet. Son ouverture est annoncée pour l'année en cours, mais les conditions nécessaires pour cela ne semblent pas réunies.

Les documents produits pour l'évaluation mentionnent également une liste de 17 universités partenaires. La liste, non remise dans le dossier, a été envoyée après demande de l'évaluatrice. Elle mentionne 18 institutions d'enseignement supérieur en Grèce, Espagne, Slovénie, Maroc, Croatie, Turquie, Albanie, Portugal et Italie. La collaboration avec les universités se limite souvent à un accord de coopération pas encore traduit en actions. Il est pourtant possible d'imaginer des actions avec ces universités, telles que des écoles d'été, susceptibles de créer un réseau pérenne et actif. Une école d'été tournante, organisée dans ces différentes universités, sur des thématiques interdisciplinaires, pourrait donner une très grande impulsion au réseau.

Par ailleurs, la Fondation reçoit souvent des stagiaires¹ qui produisent leurs mémoires de stage sur des thématiques de grand intérêt. Il faudrait réfléchir sur la valorisation de ces travaux, éventuellement sur le site internet du Réseau.

Des progrès réels ont été réalisés (renouvellement et internationalisation du CS) qui montrent que la gouvernance du réseau est parfaitement consciente des enjeux. Il reste encore à implémenter ces actions. Le temps n'a pas été suffisant pour les mettre en route, mais la présente évaluation décèle une fragilité due non seulement au fait de leur non-

¹ Par exemple, le mémoire de fin d'étude d'Audrey GUITTARD, effectué sous la direction de Marinella KATSILIERI et Pascal CHEVALIER, à Université Paul Valéry Montpellier (septembre 2018) Titre : *Du déchet à la ressource, pour une gestion durable de la biomasse issue de la production d'huile d'olive en Messénie. L'économie circulaire dans les terres d'olivier, diagnostic territorial de la valorisation de la biomasse oléicole.*

implémentation, mais au fait que la réflexion stratégique n'a pas encore été pleinement menée.

3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen

Sept (7) actions sont mentionnées sur ce thème (annexe 4). Plusieurs sont particulièrement importantes et cruciales pour l'avenir de la Route, telles que, par exemple, les démarches et réunions mises en place dans le cadre du patrimoine immatériel de l'UNESCO. En Décembre 2019, et grâce aux actions de la Fondation, la « Civilisation de l'Olive et de l'Huile » (*Πολιτισμός της Ελιάς και του Ελαιόλαδου*) a été inscrite sur le registre des biens immatériels nationaux de Grèce.

De même que pour les actions ci-dessus en termes de recherche et développement, le manque de bilans ne permet pas d'évaluer ces activités, ni de voir la réelle implication de la Route de l'Olivier dans des activités qui sont impulsées par d'autres partenaires. Les photos non légendées mises dans le rapport sont, de nouveau, contre-productives.

3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens

Six (6) actions sont recensées sur cette thématique. Certaines sont particulièrement intéressantes, innovantes, et peuvent représenter, en dehors de leur propre intérêt culturel, un atout communicationnel pour la route, telles que, par exemple, l'initiative des bandes dessinées sur la crise migratoire impliquant les jeunes. Il est rappelé ici la nécessité du *reporting* de chaque action, qui permettrait de faire la part entre les actions conçues et réalisées par le réseau et d'autres qui n'impliquent que sa seule participation (comme la présence de la Route au « job dating » organisé par l'IREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour faire se rencontrer les étudiants de l'Institut avec des structures qui recrutent des stagiaires).

Il convient de rajouter l'accueil des stagiaires et le rôle formateur que la Fondation joue sur ce plan. En 2020 plusieurs stagiaires seront accueillis et travailleront sur plusieurs projets importants pour la Fondation (voir annexe).

3.2.4 Pratiques culturelles et artistiques contemporaines

Cinq (5) activités sont exposées. Parmi celles-ci figure cette sur la BD mentionnée plus haut qui semble la plus originale. Le manque de fiches descriptives pour ces activités, ou de programmes, brochures etc. rend difficile, sinon impossible leur évaluation qualitative.

Pour l'ensemble des activités ci-dessus il est proposé de présenter à la fois un tableau synthétique (avec les entrées suivantes : Coordination ; Membres impliqués ; Lieu ; Nombre de participants ; Date), et de soumettre également une fiche de présentation plus détaillée avec les programmes et autres informations. Il est nécessaire de présenter de façon explicite le rôle de la Fondation et du réseau à ces activités souvent organisées par d'autres acteurs. Les documents photographiques devraient être soumis datés, sourcés et accompagnés d'une légende. Il est surtout également nécessaire de préciser l'utilisation du logo.

3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable

Huit (8) activités sont mentionnées pour la période entre 2016 et 2019 dont deux uniquement pour 2019 (organisées par d'autres partenaires).

Toutefois, la Fondation a fait avec ses partenaires un travail important de définition de réseaux de pistes cyclables et d'itinéraires pédestres. Ceux-ci avaient été demandés par les

évaluateurs précédents. Leur conception représente une avancée par rapport à la précédente évaluation, notamment pour la France et l'Italie.

Or, les documents des itinéraires pédestres et cyclables ne sont pas très opérationnels en l'état : les points d'intérêt proposés ne sont pas suffisamment présentés et ils sont souvent déconnectés des cartes qui sont censés les accompagner. Il faudrait produire des véritables guides - itinéraires, avec des points d'intérêt associés et des points d'arrêt, et une mise en ligne non pas des PdF (qui sont peu utilisables en l'état), mais des itinéraires en ligne et interactifs, avec des liens vers les points d'intérêt, la restauration et les lieux d'hébergement. Il existe actuellement une déconnexion entre les PdF préparés avec Visorando, les cartes, et les points d'intérêt. Il est ainsi nécessaire de se pencher sur la question des itinéraires de façon plus systématique, précise et opérationnelle. Il en va de la reconnaissance des itinéraires par les sociétés locales et les groupes socio-professionnels locaux.

Le partenariat avec Clio évoqué en 2018 ne s'est pas concrétisé. Le problème principal a été la difficulté d'identification d'un partenaire local (agence réceptive), permettant de mettre en place un partenariat tripartite (la Fondation, Clio et l'agence locale). La Fondation dit ne pas vouloir travailler avec un TO, ce qui peut se comprendre pour un TO ayant une démarche purement commerciale, moins pour un TO reconnu dans le domaine du tourisme culturel.

La mise en place des itinéraires (vélo, piétons, randonnée) pose par ailleurs la question de la signalétique qui renvoie à des infrastructures conséquentes que la Fondation n'est pas en mesure de financer actuellement.

La Fondation a fait un réel effort de design d'itinéraires piétons et cyclables, conformément à la délibération du CS de juin 2017 et à la demande de l'évaluateur en 2018. Cet effort est à saluer. Il convient maintenant de l'étoffer, de le rendre plus visible et plus opérationnel. Une route touristique n'est pas un exercice de style, mais une route qui est véritablement appropriée par les touristes et c'est par rapport à cet objectif qu'elle peut être évaluée.

3.3 Réseau de la Route

Le nombre, l'évolution et la répartition géographique des membres du réseau ont été un point critique relevé par les deux précédentes évaluations. En 2015, le réseau faisait état de 128 membres. En 2018, le réseau affichait 42 membres institutionnels. Avec les membres individuels le nombre total s'établissait à 137. La réduction était amputée à la crise arabe et concernait essentiellement les membres du Sud de la méditerranée.

En 2019-2020 le réseau a entrepris des changements importants dans la dénomination et le comptage de ses membres. Ceux-ci sont divisés en deux catégories principales, institutionnels et personnes physiques.

Parmi les premiers on compte 13 membres d'honneur ; 37 supporteurs et associés ; 16 fondateurs ; 27 membres ordinaires (total = 93). Parmi les seconds on compte : 30 « compagnons », 30 « fondateurs » (personnes physiques) et de 33 membres ordinaires (personnes physiques) (total = 93).

Cette redéfinition des catégories des membres a été accompagnée d'une nouvelle politique en termes d'adhésion. Elle a permis notamment d'assouplir l'adhésion des membres associés (qui sont les points d'intérêt). Le règlement précédent impliquait une visite sur place de la Fondation prise en charge par les candidats. L'AG de septembre 2019 a décidé de supprimer cette clause. Désormais la visite n'est faite que si elle est jugée nécessaire et dans ce cas c'est la Fondation qui prend en charge les coûts. Par ailleurs il n'est plus demandé de cotisation. Ce dispositif a encouragé l'adhésion de nouveaux membres (supporteurs et associés). Ainsi, 27 sur les 37 membres (supporteurs et associés) ont adhéré en 2019.

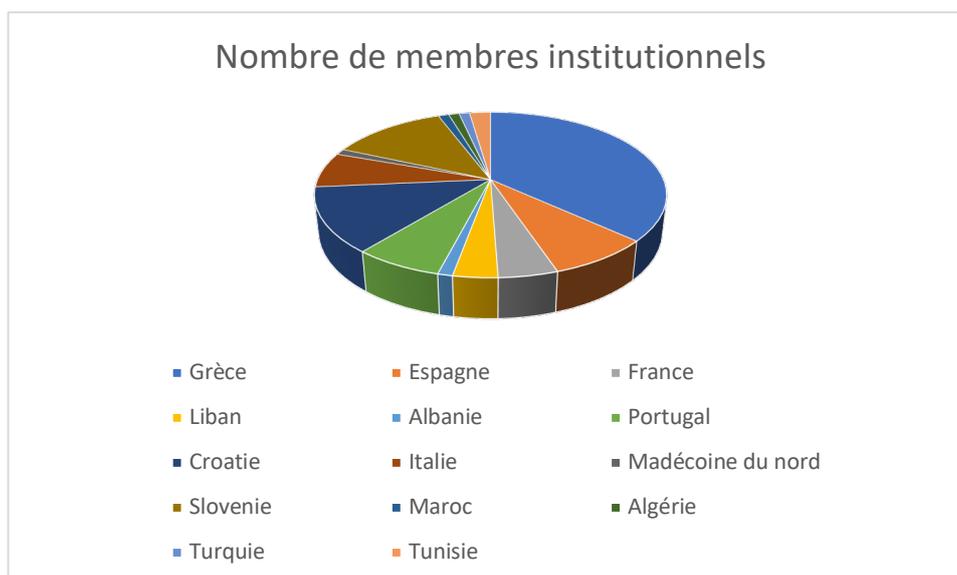
Au lieu de la cotisation, il est demandé aux points d'intérêt d'organiser un événement par an. Ce dispositif peut s'avérer très judicieux si la Fondation est en mesure d'assurer un suivi et une centralisation efficace des événements organisés par ses membres. Ceci toutefois

semble peu probable aujourd'hui, compte-tenu des difficultés que rencontre la Fondation en matière de bilan et de reporting en général.

Le bilan positif en termes d'augmentation des membres est accompagné d'une évolution positive également en termes de répartition géographique. La proportion des membres institutionnels en Grèce est de l'ordre de 36%, à comparer avec la proportion de 48% en 2018. La diversification est notamment notable en Croatie et en Slovénie. Des nouveaux membres en Macédoine du Nord et en Albanie contribuent à une meilleure répartition de la Route en Méditerranée Nord. La présence des pays du pourtour Sud de la méditerranée reste toutefois après les printemps arabes.

Il est par ailleurs nécessaire de poursuivre le travail de listing et de transparence des membres, institutionnels et individuels.

Tableau : Répartition des membres institutionnels par pays



La Fondation a par ailleurs accompli des efforts considérables en termes de gouvernance. Les précédentes évaluations avaient pointé la durée excessivement longue (10 ans) du mandat du directeur et pointé l'irrégularité en termes de fonctionnement démocratique compte-tenu du fait qu'un amendement des statuts rendait obsolète la réunion. La Fondation a fait plusieurs efforts pour régulariser cette situation. L'AG de Septembre 2019 a introduit plusieurs modifications fort utiles. Elle a également permis l'élection d'un Président français (Edouard de Lombrie).

Les nouveaux statuts accordent le titre de « coordinateur méditerranéen » à certains partenaires dans le but d'un meilleur développement de la Route dans leurs pays.

Ces avancées considérables ne doivent toutefois pas masquer les difficultés du réseau en termes d'animation du réseau.

En termes de financement, le réseau présente une augmentation continue de son budget (62KE en 2017 ; 77K€ en 2018, 102KE en 2019. Le budget 2020 mentionne 292K€ dont la plus grande partie (212KE) doit alimenter l'organisation d'activités telles que la e-bibliothèque, des expositions et autres activités annoncées. Les recettes sont présentées en grandes masses (30% des projets européens, 25% des cotisations au réseau ou location d'espaces ; 25% de sponsors et 20% d'apports en nature). En l'état, la faisabilité d'un budget de 292K€ en 2020 (un triplement des recettes par rapport à 2019) n'est pas vérifiable.

La question du manque de stratégie avait été pointée par les précédentes évaluations. Force est de constater que la Fondation a réagi à ces critiques et a suivi les conseils des

évaluateurs. Un plan d'action 2020-2023 a été esquissé qui présente de façon générale le cap à tenir. Celui-ci cherche à répondre à l'ensemble des points décelés comme faibles. La trajectoire est ainsi positive, mais reste fragile. Il est important de poursuivre et accélérer les efforts dans les années à venir, de façon à consolider les évolutions amorcées. La Fondation annonce en effet un champ d'actions particulièrement vaste et ambitieux alors que le milieu dans lequel elle évolue a peu changé. Comment donc garantir leur implémentation ?

3.4. Outils de communication de la Route

Le Réseau a accompli des efforts substantiels en termes de communication. Le logo « Les Routes de l'Olivier » apparaît désormais dans tous les matériaux de communication (site internet, documents de communication externe, locaux, etc.).

3.4.1. Utilisation du logo par les partenaires

Il y a encore des grandes faiblesses quant à l'utilisation du logo par les partenaires. La plupart des sites internet des partenaires listés ne présente pas le logo. Pire, le logo ne figure pas sur les sites des partenaires proches, pourtant identifiés comme des points d'intérêt situés dans un rayon de quelques Km du siège de la Fondation et sur les itinéraires proposés. L'évaluation 2018 mentionnait comme point positif la mise en place d'une signalétique spéciale des « Sites remarquables » autour de Kalamata, avec une affiche respectant la charte graphique du réseau. Malheureusement les sites remarquables visités lors de la visite d'évaluation près de Kalamata n'avaient pas cette signalétique. Il est recommandé que la Fondation fasse un travail plus systématique avec ses membres et ceci passe par des contacts plus systématiques avec eux et un suivi de leurs engagements de membres.

La Fondation réfléchit actuellement à un « kit » de communication (signalétique légère avec le logo qui pourrait être adressée aux points d'intérêt afin de faciliter l'adoption de la signalétique qui représente en effet un coût pour eux). Il convient de suivre attentivement l'impact de ces initiatives.

3.4.2. Site Internet du Réseau

La Fondation dispose d'un site internet (<https://olivitreeroute.gr/>). Celui-ci est disponible en trois langues (français, anglais, grec). Le site internet est bien conçu, respecte la charte graphique et facile à utiliser. Toutefois, l'arborescence du site doit être revue ponctuellement² Suite à l'évaluation précédente, plusieurs améliorations et actualisations ont été faites sur le site : les activités récentes et futures sont mentionnées. L'onglet « Agenda » demandé par l'évaluation précédente a été rajouté. L'événement le plus récent mentionné sur cette page à la dernière consultation du 7 février 2020 date du 24 janvier, ce qui laisse supposer qu'aucun événement n'est prévu pour les prochains mois. Par ailleurs, très peu d'événements passés présentés sur l'agenda comportent des liens cliquables permettant de se connecter aux sites principaux.

En revanche, la deuxième préconisation de l'évaluateur en 2018, c'est-à-dire la présentation de la liste des partenaires avec leurs logos, complétée par des liens hypertextes conduisant sur les sites des membres – et réciproquement chez les partenaires, n'a pas été mise en place. Or, suite aux remarques faites dans le point 3.3. il en va de la crédibilité du Réseau. Ce point nous paraît ainsi crucial pour une éventuelle future évaluation.

La carte du réseau présenté en ligne devrait sans doute éviter le terme « *Member countries in unstainable situation* » pour des pays comme l'Egypte ou l'Algérie...

² Lorsqu'on clique sur « qui nous sommes » par exemple dans un des engrenages de bas de page, on se retrouve sur les pages « itinéraires » ; l'agenda ne reprend pas des événements des « nouvelles annonces », etc.

De façon plus générale, le site Internet reflète les difficultés évoquées pour les autres aspects de l'évaluation et en particulier une présentation non hiérarchisée des actions, qui ne met pas en valeur les actions-phare de la Fondation et de la Route, et qui ne permet pas toujours d'approfondir sur les différentes activités.

3.4.3. Réseaux sociaux

La Route de l'Olivier est présente sur Facebook (<https://www.facebook.com/OliveTreeRoutes/>). Les remarques de la dernière évaluation ont ainsi été prises en compte. La page FB est active et alimentée régulièrement avec des activités du réseau et plus généralement des sujets d'intérêt en rapport avec la Route.

3.4.4. Publication de brochures

FR EN

3.4.5. Mention du titre Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe sur tous les supports e communication

3.4.6. Utilisation du logo du Conseil de l'Europe

Ces points sont respectés par le réseau.

3.4.7. Fourniture du logo à tous les membres

La Fondation fournit le logo aux partenaires, mais ceux-ci l'utilisent très peu. Comme mentionné ci-dessus, la Fondation réfléchit à des moyens permettant de faciliter l'appropriation du logo. Il s'agit ici d'un point crucial à suivre très attentivement dans les années à venir.

3.4.8. Présentation du logo du CoE sur les panneaux indiquant l'itinéraire culturel

L'itinéraire culturel manque de signalétique appropriée. Lorsque des panneaux existent (par exemple dans la signalétique du siège de la Fondation), le logo du CoE est bien présent.

4. Conclusions et Recommandations

Les conclusions et les recommandations devront être fournies sous forme de texte narrative pour chaque critère (*I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes ; II. Liste des priorités d'action ; III. Liste des critères pour les réseaux*).

À la fin de cette section, veuillez inclure un résumé de vos recommandations ainsi que celles de l'expert lors de l'évaluation précédente de l'itinéraire, en utilisant le modèle suivant :

Critères	Recommandations Evaluation 2014-2015	Recommandations Evaluation 2018-2019	Evaluation exceptionnelle 2019-2020 Suivi des recommandations précédentes et nouvelles recommandations
<i>I. Thème de l'itinéraire culturel</i>			RAS
Coopération en	Manque d'implication	Renouveler le Conseil	-Impliquer rapidement

II. Priorités d'action	matière de recherche et de développement	du Comité Scientifique.	scientifique avec des acteurs universitaires en poste qui puissent s'investir dans des projets de recherche, répondre aux appels d'offre, organiser des séminaires ou des conférences et publier leurs travaux.	le nouveau CS dans les activités de la Route. -Mettre en place un plan d'action pour la collaboration avec les Universités. -Mieux valoriser les travaux de recherche des étudiants et stagiaires accueillis à la Fondation ou chez les partenaires. -Donner la priorité à la mise en ligne et au développement de l'e- bibliothèque.
		Manque d'implication des universités et des centres de recherche.		
		Manque d'innovation concernant les activités.		
	Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine Européen			-S'appuyer sur l'écriture récente de la Civilisation de l'Olivier sur le registre national grec pour mettre en place des actions de valorisation avec d'autres pays. Porter les démarches pour l'inscription des Routes sur la liste du PCI de l'UNESCO. -Envisager et construire des partenariats avec d'autres Routes culturelles de l'UNESCO (ex. soie). -Mieux connecter la Route aux grands textes et conventions européennes (Charte du Paysage ; Convention e Faro).
Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens		Manque d'innovation concernant les activités.		-Continuer dans l'implémentation d'actions innovantes telles que le travail sur les BD.
Pratique contemporaine de la culture et des arts		Manque d'innovation concernant les activités.		-Demander des conseils artistiques « professionnels » quant à l'accueil des artistes au sein des résidences mises en place par la Fondation pour s'assurer d'une production artistique de haut niveau. Eventuellement faire appel à un curateur connu qui organiserait bénévolement les résidences artistiques.

	Tourisme culturel et développement culturel durable	Manque d'innovation concernant les activités.	Mettre en place des itinéraires locaux pédestres ou cyclables qui valorisent le « tourisme lent » au détriment des énergies fossiles. Les nouveaux locaux de la Fondation sont installés sur un terrain qui était un ancien camping et où perdurent les équipements	-Opérationnaliser les circuits proposés de façon à les transformer à des véritables itinéraires touristiques, faciles à approprier et à pratiquer par les touristes. Les itinéraires proposés sont intéressants, il convient maintenant de les transformer, d'un exercice intellectuel, en véritable « produit touristique ».
III. Réseau de l'itinéraire culturel		Faible participation des pays membres Difficulté pour accéder à la liste des membres. Manque de cohérence avec le Programme des Itinéraires Culturels.	Mettre en place la gouvernance tournante et favoriser l'émergence de regroupements nationaux à même d'animer leurs territoires respectifs. Pour profiter des dynamiques déjà existantes, envisager de s'appuyer sur des structures qui fonctionnent : Fédération Française des villes oléicoles (France) ou AEMO (Espagne).	Plusieurs progrès sont faits sur ce point. Il convient maintenant de -S'assurer de la participation effective des membres existants -Améliorer très significativement le reporting, à la fois au niveau des activités organisées par la Fondation et celles organisées par les partenaires -Assurer une transparence totale : mettre en ligne la liste des partenaires avec leurs liens internet.
		Manque de données statistiques.	S'appuyer sur le projet européen Routes4U pour intensifier la promotion de l'itinéraire et le recrutement d'acteurs dans l'espace Adriatique/Ionien.	Mêmes conseils que pour l'évaluation précédente. Des efforts ont été fait, mais ils restent très largement à consolider.
		Absence de processus démocratique.	Il est urgent de renforcer les liens avec les membres et de leur faire adopter l'esprit des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe : utilisation du logo, liens vers les autres adhérents sur les sites web.	Plusieurs efforts ont été accomplis, avec par exemple la mise en place de la présidence tournante. Il est désormais nécessaire de s'assurer que la nouvelle gouvernance fonctionne véritablement. Il en va de la légitimité et de la soutenabilité du réseau. -Un réel et nécessaire effort doit être effectué au niveau de la diffusion du logo auprès des partenaires couplé d'un travail de monitoring quant à l'utilisation effective du logo par les

			partenaires.
Outils de communication	Absence de charte graphique.	Les outils numériques doivent être utilisés avec plus d'acuité. Il est vital que la Route de l'olivier mette en ligne ses activités plus régulièrement, celles de la Fondation comme celles des adhérents. La création d'un agenda en ligne sera un plus pour tout internaute curieux des animations autour de l'olivier. L'ouverture de la bibliothèque virtuelle sera un premier pas concret.	Plusieurs efforts ont été faits au niveau du site internet et des réseaux sociaux et sont à saluer. Il convient d'améliorer encore le site internet et de s'assurer de la parfaite mise à jour.
	Manque de documents de recherche et développement disponibles sur le site Web.		

5. Liste des Références

La section des références devra contenir seulement la liste des documents fournis par l'itinéraire culturel et analysés par l'expert.

Veuillez indiquer si tous les documents requis pour l'évaluation ont été soumis par l'itinéraire culturel.

5.1. Documents remis pour l'évaluation :

Formulaire d'évaluation_final_2019

Stratégie de développement

Annexe_02 « Réseau Porteur »

Annexe 03 « Informations Financières »

Annexe 4 « Domaines d'Action prioritaires »

Annexe 5 « Comité Scientifique »

Annexe 6 « Outils de Communication »

Annexe 7 « Publications et visibilité

Liste de membres (organismes)

Liste des membres (personnes physiques)

5.2. Documents supplémentaire suite demande évaluatrice

-Charte de la Civilisation et du Patrimoine Culturel de l'Olivier

-Liste nominative des membres 2019

-Liste nominative des membres ancien CS

-Mémoire de fin d'études de Manuela Paproki

Mémoire de fin d'étude d'Audrey Guitard

-Results from actions to extend the cultural route "Routes of the Olive Tree" to 3 EUSAIR Member States (Croatia, Slovenia, Greece), from the start of the project **Routes4U GRANT** (June 2019) to November 2019

-Recapitulatif taches stagiaires acueillis en 2020

-Listes universités partenaires

-Décision d'inscription de la Civilisation de l'olive et de de l'huile sur le registre du PCI (Grèce)

5.3. Sites web consultés

Tous les sites fonctionnels fournis dans la liste des membres institutionnels.

6. Programme de visite sur le terrain

Cette section doit inclure la date et le programme de la visite de terrain, une liste des lieux visités et une liste des personnes rencontrées/interviewées per l'expert (nom, rôle dans le Réseau).

Vendredi, le 31 janvier 2020

10 :00 Début de la journée de travail d'évaluation au siège de la Fondation « Routes de l'Olivier ».

- Pour l'essentiel, discussion bilatérale avec Mme Marinella Katsilieri.

-Rencontre avec le personnel de la Fondation

- Visite du siège de la Fondation (bureaux et chambres d'hôte)

14 :00-14 :30 Déjeuner sur place

14 :30 -18 :00 Visite d'une partie de l'itinéraire proposé en Messénie (Kambos et Kitries).

21 :00 Diner au centre-ville (Mme Marinella Katsilieri, M. Gioros Katsibokis et autres partenaires du réseau)

Samedi, le 1er février 2020

10 :00 Départ de Kalamata pour Ancienne Messine

10 :45 -13 :15 Visite guidée du site

13 :30 Déjeuner à Mavromati

15 :00 Suite visite Ancienne Messine

17 :15 Départ pour Kalamata

7. Annexe 2 : liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert

LISTE DE CONTRÔLE POUR L'EVALUATION à DESTINATION DE L'EXPERT				
		O ui	No n	Notes
3.1 THEME	Le thème de l'Itinéraire Culturel			
	- représente-t-il une valeur commune - historique, culturelle ou patrimoniale - dans plusieurs pays européens ?	1		
	- offre-t-il une base solide pour			
	des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes ?	1		
	des activités innovantes ?	1		
	le développement de produits de tourisme culturel ?	1		
	Le thème a-t-il été étudié / développé par des universitaires / experts de différentes régions d'Europe ?	1		
3.2 PRIORITES D'ACTION	3.2.1 Coopération en recherche et développement			
	L'Itinéraire			
	- offre-t-il une plate-forme de coopération pour la recherche et le développement de valeurs / thèmes culturels européens ?	1		Oui, mais cela reste vraiment très modeste à l'égard du potentiel extraordinaire que représente ce thème. Il est vraiment nécessaire

			d'encourager bien davantage la recherche et la coopération entre universitaires, chercheurs et experts travaillant sur cette question.
- joue-t-il un rôle fédérateur autour de grands thèmes européens, permettant de réunir des savoirs dispersés ?	1		Oui, et la mise en place de la e-bibliothèque peut représenter un projet fédérateur important. Or, ce projet semble rencontrer aujourd'hui des difficultés inhérentes pour son implémentation et il n'est pas acquis qu'elle voit le jour dans le court terme.
- montre-t-il en quoi ces thèmes sont représentatifs des valeurs européennes partagées par plusieurs pays européens ?	1		
- illustre-t-il le développement de ces valeurs et la variété des formes qu'elles peuvent prendre en Europe ?	1		
- dispose-t-il d'un réseau d'universités et d'un centre de recherche travaillant sur son thème au niveau européen ?		1	Un réseau est mentionné mais il n'est
- a-t-il un comité scientifique multidisciplinaire ?	1		Oui, un nouveau CS a été installé en 2019. Il n'a toutefois pas encore été réuni.
Le comité scientifique			
- travaille-t-il sur son thème au niveau européen ?		1	Pas encore précisé.
effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités :			
- au niveau théorique ?	1		Oui, mais ceci nécessite d'être fédéré. Une prochaine réunion du CS, la désignation de son Président et l'impulsion d'actions communes doit se faire dès que possible.
- au niveau pratique ?	1		Oui, comme des activités relatives à l'économie circulaire
3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen			

Les activités de l'Itinéraire (selon le thème)			
- prennent-elles en compte et expliquent-elles la signification historique du patrimoine européen matériel et immatériel ?	1		Oui. Plusieurs activités (expositions, ateliers collectifs) sont organisées dans ce but.
- promeuvent-elles les valeurs du Conseil de l'Europe ?	1		Oui, en particulier à l'égard du multiculturalisme et de l'intégration des populations plus fragiles.
- promeuvent-elles le label des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe ?		1	Il y a eu des avancées depuis la dernière évaluation. Le logo n'est toutefois toujours pas systématiquement. Plusieurs partenaires ne l'intègrent pas, y compris dans le voisinage de la Fondation.
- fonctionnent-elles conformément aux chartes et conventions internationales sur la préservation du patrimoine culturel ?		1	Les travaux en cours pour la reconnaissance de l'Olivier au titre du patrimoine immatériel de l'UNESCO permettra de renforcer ce point qui pour l'instant est peu explicite dans le dossier. Le dossier mentionne également le projet de "CHARTRE DE LA CIVILISATION ET DU PATRIMOINE CULTUREL DE L'OLIVIER, PARTIE INTEGRANTE DU PATRIMOINE CULTUREL EUROPEEN", qui a été remise à l'évaluatrice après sa demande.
- identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans des destinations rurales ?	1		Oui, par la valorisation des produits locaux. Ce point mériterait toutefois d'être explicité.
- identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans les zones industrielles en cours de restructuration économique ?		1	Pas d'indication sur ce point
- valorisent-elles le patrimoine des minorités ethniques ou sociales en Europe ?		1	Pas d'indication sur ce point

- contribuent-elles à une meilleure compréhension du concept de patrimoine culturel, de l'importance de sa préservation et de son développement durable ?	1		Oui, la Route a comme objectif principal la reconnaissance du patrimoine de l'Olivier, à la fois comme patrimoine naturel et culturel, ainsi qu'en tant que valeurs associées.
- mettent-elles en valeur le patrimoine physique et immatériel, expliquent-elles son importance historique et mettent-elles en évidence ses similitudes dans les différentes régions d'Europe ?	1		
- tiennent-elles compte et promeuvent-elles les chartes, conventions, recommandations et travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'ICOMOS relatifs à la restauration, à la protection et à la valorisation du patrimoine, au paysage et à l'aménagement du territoire (Convention Culturelle Européenne, Convention de Faro, Convention Européenne du Paysage, Convention du Patrimoine Mondial, ...) ?	1		Les récents documents déposés par la Route témoignent d'une sensibilisation plus importante aux Chartes européennes et en particulier la Charte du paysage Européen.
3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens			
Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour			
- développer une meilleure compréhension du concept de citoyenneté européenne ?	1		
- mettre l'accent sur la valeur d'une nouvelle expérience personnelle en visitant des lieux divers ?	1		
- encourager l'intégration sociale et les échanges des jeunes de différentes origines sociales et régions d'Europe ?	1		
- offrir des possibilités de collaboration pour les institutions scolaires à différents niveaux ?	1		
- mettre l'accent sur des expériences personnelles et réelles à travers l'utilisation de lieux et de contacts ?	1		
- mettre en place des projets pilotes avec plusieurs pays participants ?	1		
- donner lieu à des activités de coopération associant des institutions scolaires à différents niveaux ?		1	Ceci n'est pas explicite dans le dossier: pas suffisamment valorisé ni suffisamment structurant
3.2.4 Pratiques culturelles et artistiques contemporaines			
Les activités culturelles de l'Itinéraire (liées aux pratiques culturelles et artistiques contemporaines)			
- favorisent-elles le dialogue interculturel et les échanges multidisciplinaires entre diverses expressions artistiques dans les pays européens ?	1		oui, avec les réseaux par exemple d'artistes de BD

	- encouragent-elles des projets artistiques établissant des liens entre le patrimoine culturel et la culture contemporaine ?	1		Oui, avec le projet des résidences artistiques par exemple
	- encouragent-elles des pratiques artistiques culturelles et contemporaines innovantes* en les reliant à l'histoire du développement des compétences ?		1	Pas de précision sur ce point
	- encouragent-elles la collaboration entre les amateurs de culture et les professionnels à travers des activités pertinentes et la création de réseaux ?**	1		
	-encouragent-elles le débat et l'échange - dans une perspective multidisciplinaire et interculturelle - entre diverses expressions culturelles et artistiques dans différents pays d'Europe ?	1		
	- encouragent-elles des activités et des projets artistiques explorant les liens entre patrimoine et culture contemporaine ?		1	
	- mettent-elles en évidence les pratiques les plus innovantes et créatives ?		1	
	- lient-elles ces pratiques innovantes et créatives à l'histoire du développement des compétences ?***		1	Pas de précision sur ce point
3.2 PRIORITES D'ACTION	3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable			
	Les activités de l'itinéraire (pertinentes pour le développement du tourisme culturel durable)			
	- facilitent-elles la formation de l'identité locale, régionale, nationale et / ou européenne ?	1		Oui, la culture de l'Olivier étant fortement connectée à l'identité locale et au travail des sociétés locales, tout en connectant ces identités à la grande identité et appartenance européenne.
	- impliquent-elles activement 3 moyens principaux de sensibilisation à leurs projets culturels : la presse écrite, la radiodiffusion et les réseaux sociaux ?	1		La Route a fait des vrais efforts au cours des derniers mois au niveau du site Internet et des réseaux sociaux tels que FB
	- promeuvent-elles le dialogue entre communautés et cultures urbaines et rurales ?	1		Oui, plusieurs activités ont lieu dans un contexte rural et engagent des populations urbaines.
	régions développées et défavorisées ?	1		Oui, les actions ont lieu dans différentes régions

	différentes parties (sud, nord, est, ouest) de l'Europe ?	1		La culture de l'Olivier et les actions associés ont un tropisme certain vers les pourtours méditerranéens mais la Route connecte précisément les rives nord et sud de la Méditerranée
	cultures majoritaires et minoritaires (ou autochtones et immigrées) ?	1		Certaines activités visent à sensibiliser à la question de l'immigration. D'autres activités ont été organisées en associant des populations réfugiées.
	- ouvrent-elles des possibilités de coopération entre l'Europe et les autres continents ?	1		Oui compte-tenu de l'étendue du réseau dans el pourtour méditerranéen.
	- attirent-elles l'attention des décideurs sur la nécessité de protéger le patrimoine dans le cadre du développement durable du territoire ?		1	Pas d'indications sur le point
	- visent-elles à diversifier les offres de produits, services et activités culturelles ?	1		Oui, par la mise en valeur des produits locaux et du terroir et des itinéraires locaux.
	- développent-elles et offrent-elles des produits, des services ou des activités de tourisme culturel de qualité au niveau transnational ?		1	Ce pont se développe et des progrès ont été fait au cours des derniers mois. Mais cela reste encore un point fragile.
	- développent-elles des partenariats avec des organisations publiques et privées actives dans le secteur du tourisme ?	1		
	Le réseau a-t-il préparé et utilisé des outils tout au long de l'Itinéraire pour augmenter le nombre de visiteurs et l'impact économique de l'Itinéraire sur les territoires traversés ?	1		
3.3 RESEAU	L'itinéraire représente-t-il un réseau impliquant au moins trois Etats membres du Conseil de l'Europe ?	1		
	Le thème du réseau a-t-il été choisi et accepté par ses membres ?	1		
	Le cadre conceptuel de ce réseau a-t-il été fondé sur des bases scientifiques ?		1	La légitimé quasi-évidente d'une Route de l'Olivier, qui s'impose par sa force évocatrice et son imaginaire rend la Route immédiatement intelligible. Une

				conceptualisation plus systématique et sur des bases scientifiques n'a sans doute pas été menée.
	Le réseau implique-t-il plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe dans l'ensemble ou dans une partie de son / ses projet(s) ?	1		
	Le réseau est-il financièrement viable ?	1		Le réseau a du potentiel et des ressources. Sans être très fragile, sa santé financière n'est pas très robuste.
	Le réseau a-t-il un statut juridique (association, fédération d'associations, GEIE, ...) ?	1		
	Le réseau fonctionne-t-il démocratiquement ?	1		Des modifications importantes ont été faite au niveau des statuts pour mieux organiser la gouvernance du réseau
	Est-ce que le réseau			
	- précise			
	ses objectifs et ses méthodes de travail ?		1	Des progres ont été fait au cours des derniers mois. Ils restent à consolider.
	les régions concernées par le projet ?	1		
	ses partenaires et les pays participants ?	1		
	les champs d'action impliqués ?	1		
	la stratégie globale du réseau à court et à long terme ?	1		Ici aussi des progrès ont été annoncés. La laps du temps est beaucoup trop court pour en juger les résultats. Il est nécessaire de poursuivre les efforts pendant cette période.
	- identifie les participants et partenaires potentiels dans les Etats membres du Conseil de l'Europe et / ou dans d'autres pays du monde ?	1		
	- fournit des détails sur son financement (rapports financiers et / ou budgets d'activités) ?	1		L'augmentation très importante du budget en 2020 interroge urtant.
	- fournit des détails sur son plan opérationnel ?	1		
	- joint le(s) texte(s) de base confirmant son statut juridique ?	1		
3.4	L'itinéraire a-t-il son propre logo ?	1		

	Tous les partenaires du réseau utilisent-ils le logo sur leurs outils de communication ?		1	
	L'itinéraire a-t-il son propre site web dédié ?	1		
	Le site Web est-il traduit en anglais et en français ?	1		
	Le site Web est-il traduit dans d'autres langues ?	1		
	Le réseau utilise-t-il efficacement les réseaux sociaux et le Web 2.0 ?	1		
	Le réseau publie-t-il des brochures sur l'itinéraire ?	1		
	si oui, les brochures sont-elles traduites en anglais ?	1		
	si oui, les brochures sont-elles traduites en français ?	1		
	Le titre «Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe» est-il présent sur tous les supports de communication (y compris les communiqués de presse, les sites Web, les publications, etc.) ?	1		
	Le logo du Conseil de l'Europe est-il présent sur tous les supports de communication ?	1		Oui, pour les documents qui émanent de la Fondation
	Le logo du Conseil de l'Europe est-il utilisé conformément aux directives d'utilisation (taille et emplacement, ...) ?	1		
	Les logos (Itinéraire culturel + Conseil de l'Europe) sont-ils fournis à tous les membres de l'itinéraire ?		1	Difficile à dire. En tous cas, ils ne sont pas utilisés par tous les membres.
	Le logo du Conseil de l'Europe apparaît-il sur les panneaux indiquant l'itinéraire culturel ?		1	Oui, pour les bureaux de la Fondation. Malheureusement très peu par ailleurs, faute de signalétique appropriée.
			#N A ME ?	
	SCORE	63	18	
Not e:	Veuillez insérer 1 pour chaque réponse positive et 0 pour une réponse négative. Voyez votre score total au bas de la colonne.			
* Par exemple: arts visuels, arts de la scène, artisanat créatif, architecture, musique, littérature, poésie ou toute autre forme d'expression culturelle				
** Notamment en termes d'instruction pour les jeunes Européens dans les domaines concernés				
*** Que ces domaines comprennent les arts visuels, les arts de la scène, l'artisanat créatif, l'architecture, la musique, la littérature ou tout autre domaine				

ANNEXE

Missions des stagiaires recrutés en 2020

Camille Burini, étudiante en M2 Gestion et Valorisation Touristique du Patrimoine, IREST , Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (5 Février au 5 Mai 2020)

Missions :

1. Participation à la gestion générale de la dimension IC du CoE
 1. suivi des projets en cours (fin de *Routes4U* en Croatie et Slovénie, branding, etc)
 2. dimension administrative (suivi secrétariat)
2. Aide à l'extension du réseau
 1. recherches préliminaires POI et membres
 2. networking
 3. suivi administratif du recrutement
3. Animation et valorisation
 1. suivi et développement des projets en cours
 2. programmation des projets prévus dans le second semestre 2020
 3. conception et proposition de projets en événementiel

Florian D'Ingeo, étudiant en M1 Développement et Aménagement Touristique des Territoires, IREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (21 Mai au 30 Août 2020), stage mix pro-recherche.

Missions :

1. Soutien aux projets en cours
 - Développement des itinéraires pédestres
 - Recensement des points d'intérêt naturels
 - Cartographie
2. Marketing territorial
 - Aide au branding pour la macro région Adriatique et Ionienne
 - Propositions de livrables et/ou projets axés patrimoine naturel et dimension paysagère
 - Création d'itinéraires sonores sensoriels
3. Mission en attente de confirmation si développement d'une activité avec Mallorca. Développement de l'activité "récupération des paysages oléicoles"
 - Rédaction du cadre théorique de l'activité
 - Etablissement du cahier des charges
 - Recherche de partenariats pour la mise en place
4. Recherche personnelle sur la structuration de l'offre oléotouristique dans le Péloponnèse (plus de détails à partir du mois d'avril)

Rémi Porte-Faure, M2 Droit public et carrières internationales de l'Université de Droit de Clermont-Ferrand (13 Avril au 14 Août, 2020) stage professionnel.

Missions :

1. Aide au développement international
 - Développement des antennes régionales & nationales
 - Recherches préliminaires sur les règles juridiques françaises et internationales
 - Etablissement du cahier des charges
 - Recherche de partenariats pour la mise en place
2. Participation à la gestion générale de la dimension IC du CoE
 1. suivi des projets en cours (fin de *Routes4U* en Croatie et Slovénie, branding, etc)
 2. dimension administrative (suivi secrétariat)

